

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 06019 Numéro SIREN : 472 500 503 Nom ou dénomination : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2019 sous le numéro de dépôt 43516

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 12-06-2019

N° DE DEPOT : 043516

N° GESTION : 1991B06019

N° SIREN : 472500503

DENOMINATION : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

ADRESSE : 50 R D ANJOU 75008 PARIS

MILLESIME : 2018



RAPPORT ANNUEL

2018

SOMMAIRE

▪ Gérance, Comité de Surveillance et Commissaires aux comptes	
▪ Rapport de gestion	1
▪ Rapports des Commissaires aux Comptes	15
▪ Résolutions	21
▪ Comptes annuels	23

GÉRANCE

Pascal MATHIEU

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

François de LARD

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Président du comité de surveillance

Jean-Louis KLEIN

Membres du comité de surveillance

Christophe ALLEMAN
Stéphane LABAT SAINT-VINCENT
Jérôme PAOLI
Marie-Laure PARENTE
Pierre SOUVRAS

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Suppléant :

Deloitte & Associés

Représenté par Jean-Marc MICKELER
185 Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

Beas

Représenté par Mireille BERTHELOT
7-9 Villa Houssay
92200 Neuilly sur Seine

Date de nomination :
24 avril 2002 pour six exercices

Date de renouvellement du mandat :
24 avril 2008 pour six exercices

Date de renouvellement du mandat :
16 mai 2014 pour six exercices

Date de nomination :
24 avril 2002 pour six exercices

Date de renouvellement du mandat :
24 avril 2008 pour six exercices

Date de renouvellement du mandat :
16 mai 2014 pour six exercices

RAPPORT DE GESTION sur l'exercice 2018
présenté à l'Assemblée Générale des Associés
du 20 Mai 2019

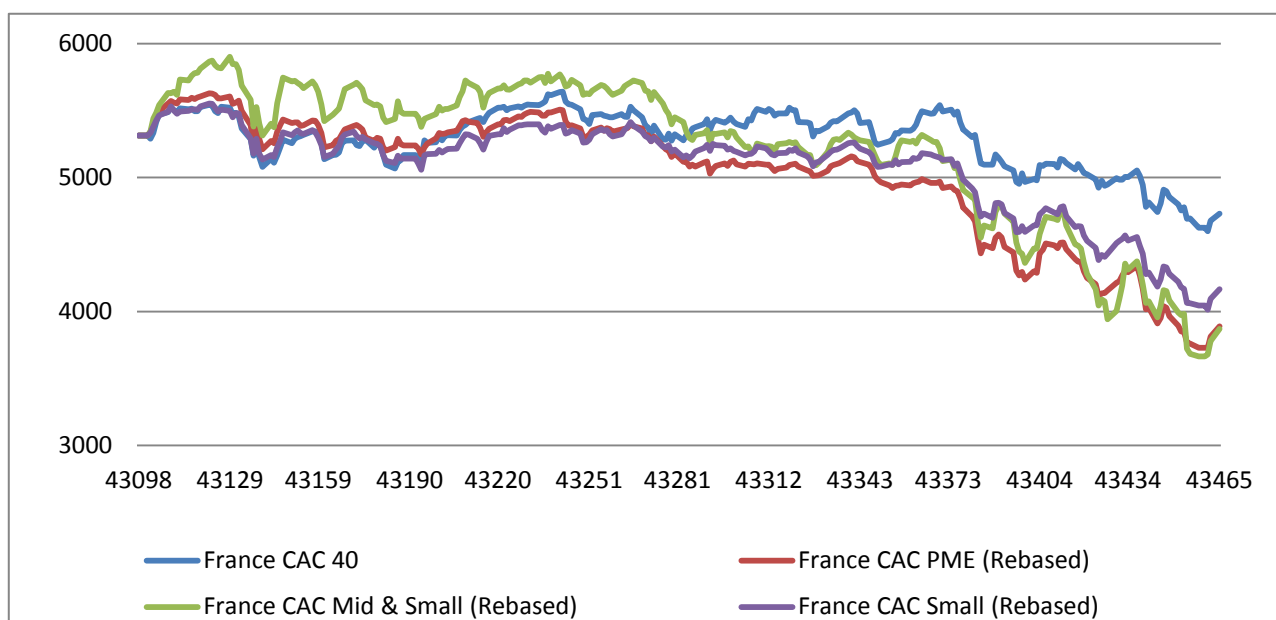
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

ENVIRONNEMENT BOURSIER

Marchés secondaires actions : L'année a relativement bien débuté mais s'est très mal terminée, particulièrement pour les valeurs moyennes

L'année boursière 2018 a débuté à Paris très positivement, dans un environnement économique mondial particulièrement favorable, alors que les indices boursiers américains battaient records sur records et que la plupart des bourses mondiales étaient bien orientées (MSCI World en hausse de près de 7% au 26 janvier 2018)

Evolution 2018 du CAC 40 et des indices Small & Midcaps



Le CAC 40 a atteint son plus haut annuel le 22 Mai (5 640,1 pts, +6,2%) contre janvier pour les indices valeurs moyennes, qu'il s'agisse du CAC Mid & Small (15 105,58 pts le 22 janvier, +4,5%) du CAC Small (14 201,18 pts le 22 janvier, +5,9%) ou encore du CAC PME (1 353,71 pts le 29 janvier, +11,1%).

	Ouverture	Plus haut 2018			Clôture		
	29/12/17	Indice	Var (%)	Date	31/12/18	Var 2018 (%)	Var/+ haut (%)
CAC 40	5 312,56	5 640,1	6,2%	22/05/18	4 730,69	-11,0%	-16,1%
CAC Mid & Small	14 456,36	15 105,58	4,5%	22/01/18	11 337,4	-21,6%	-24,9%
CAC Small	13 404,68	14 201,18	5,9%	22/01/18	9 812,09	-26,8%	-30,9%
CAC PME	12 18,97	1 353,71	11,1%	29/01/18	888,21	-27,1%	-34,4%

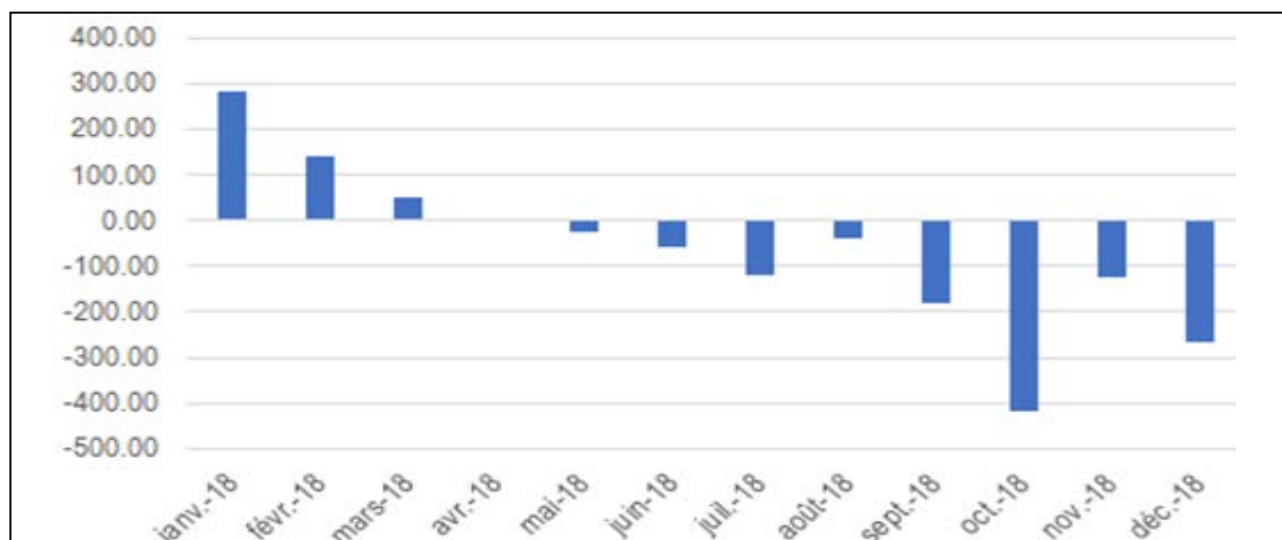
Les indices ont définitivement basculé dans le rouge à compter de juin pour les indices CAC Mid & Small (19 juin), CAC Small (25 juin), septembre pour le CAC PME et octobre pour le CAC 40 (10 Octobre).

La fin d'année a été particulièrement défavorable, avec des marchés encaissant des hausses de taux successives aux Etats-Unis, la crainte d'un ralentissement économique mondial, l'incertitude politique en Europe (Royaume-Uni, Italie) et le spectre d'une guerre commerciale sino-américaine.

La hausse de la volatilité des marchés résultant de toutes ces inquiétudes a particulièrement affecté les valeurs moyennes, avec des gérants arbitrants en faveur de titres plus liquides afin de disposer de marges de manœuvres pour pouvoir ajuster leurs positions et notamment leur exposition aux marchés. La dégradation induite des performances des fonds valeurs moyennes a classiquement engendré progressivement des décollectes dans ces fonds, qui ont elles-mêmes alimenté une spirale baissière des valorisations.

La décollecte sur les fonds valeurs moyennes françaises s'est amorcée en mai, pour atteindre son paroxysme en octobre et plus globalement au 4^{ème} trimestre. Elle est d'une ampleur historiquement élevée.

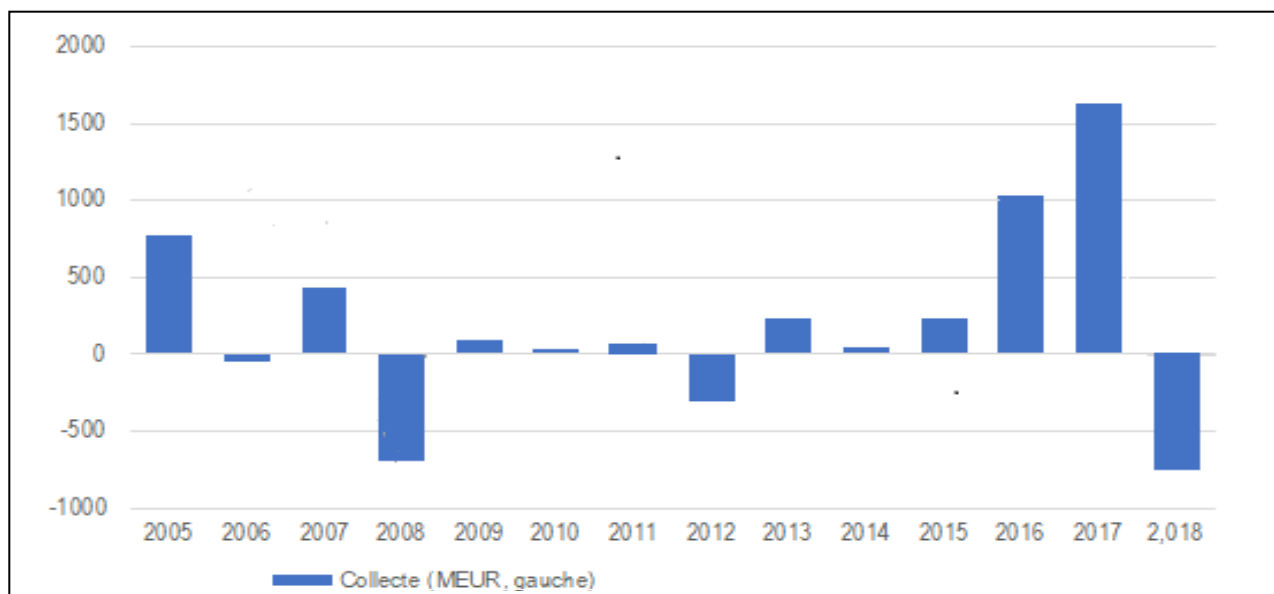
Collecte mensuelle 2018 fonds petites et moy valeurs Françaises (MEUR)



Source: Morningstar Direct

Euronext évoque une décollecte cumulée de 1,2 Md€ sur les fonds Small & Midcaps sur les 3 derniers trimestres 2018 (-71 M€ au T2, -337 au T3 et -801 M€ au T4) à comparer à seulement 509 M€ sur 5 trimestres lors de la précédente phase de décollecte sur les fonds Small & Midcaps France intervenue entre le T2 2014 et le T1 2015 (exercice 2014 et 2015 restés toutefois en collecte positive sur l'année). Les fonds petites et moyennes valeurs françaises ont enregistré leur première année de décollecte depuis 2012 et leur décollecte la plus marquée depuis 2008.

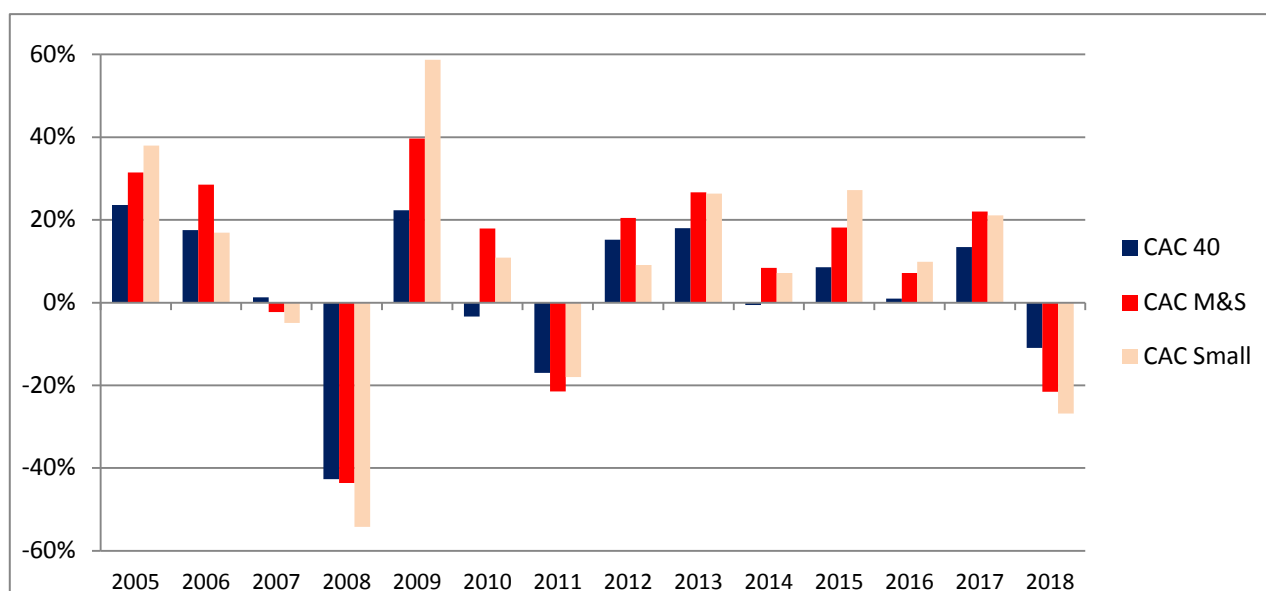
Collecte annuelle 2005-2018 fonds petites et moy valeurs Françaises (MEUR)



Source: Morningstar Direct

Le CAC 40 a clôturé dans le rouge (-11%, -16,1% vs le plus haut 2018). Les indices valeurs moyennes ont terminé en repli nettement plus prononcé : CAC Mid & Small (-21,6%, -24,9% vs la plus haut 2018), CAC Small (-26,8%, -30,9% vs le plus haut 2018), CAC PME (-27,1%, -34,4% vs le plus haut 2018). Les indices CAC Mid & Small et CAC Small affichent leur plus mauvaise performance depuis respectivement 2009 et 2012. Ils sous-performent le CAC 40 pour la première fois depuis 2011.

Performances annuelles des indices



Marchés primaires actions : une année un peu décevante

Alors que les conditions semblaient réunies pour que l'exercice 2018 soit une grande année en matière d'introductions en bourse (environnement économique favorable, pipe d'opérations assez fourni chez les intermédiaires fin 2017/début 2018), l'année écoulée n'aura vu la réalisation que de 17 introductions en bourse (vs 16 en 2017) toutes tailles d'opération confondues. Sur ces 17 opérations, une seule était d'une taille de plus de 100 M€ (Neoen), 13 d'une taille comprise entre 10 à 100 M€ et 3 d'une taille de moins de 10 M€.

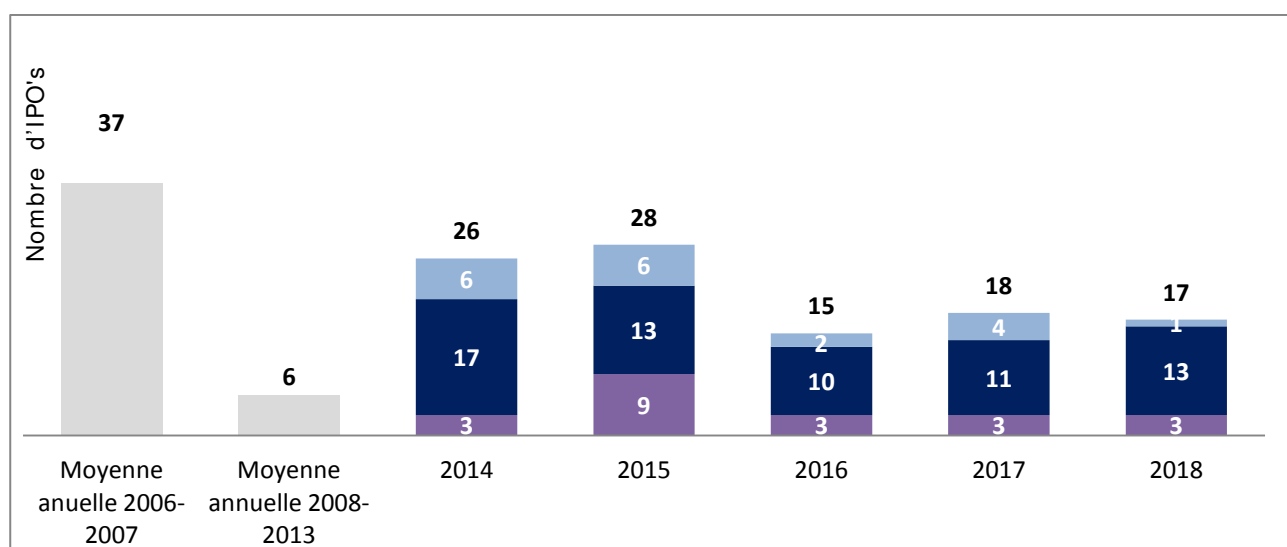
L'exercice 2018 a été marqué par l'échec de projets d'IPOs de taille importante avec le lancement puis le « report » en fin de période de placement des introductions en bourse de Novares et d'Autodis. Delachaux a fait l'objet d'une transaction privée en fin de processus d'IPO. Consolis a préféré différer son projet de cotation.

L'année écoulée a également été marquée, événement rare, par l'échec successif de 2 IPOs de sociétés de biotechnologies (Elsalys Biotech et Affluent Medical), marquant sans doute la fermeture pour une période indéterminée du marché pour les sociétés de ce secteur.

Les fonds levés en 2018 tant dans le cadre d'IPOs que dans le cadre d'offres d'émissions secondaires en actions sont globalement en retrait par rapport à 2017. Dans l'ensemble du périmètre géographique Euronext (France, Belgique, Pays-bas, Portugal, Irlande) :

- 663 M€ ont été levés dans le cadre d'IPOs, contre 1 434 M€ en 2017 ;
- 5 406 M€ ont été levés dans le cadre d'émissions secondaires en actions, contre 6 344 M€ en 2017

Nombre d'IPO's de sociétés françaises sur Euronext Paris



Environnement réglementaire : MIF 2 a un impact négatif majeur sur l'économie de la profession

La directive MIF 2, entrée en vigueur le 3 janvier 2018, a amorcé un violent bouleversement de l'écosystème du brokerage. Alors que cette directive ne visait initialement de droit qu'une petite partie des sociétés de gestion clientes des PSI (celles impliquées dans la gestion sous mandat), elle tend en pratique à s'appliquer de manière quasi systématique, la plupart des sociétés de gestion faisant le choix de s'y conformer. Il s'avère en outre que l'approche retenue par la plupart des sociétés de gestion se conformant à MIF 2 consiste à payer la recherche des brokers sur leurs fonds propres (vs refacturer les montants correspondants à leurs clients finaux selon un process normé). Le premier bilan de cette réforme est très préoccupant puisqu'elle se traduit par :

- **une très forte pression à la baisse sur la rémunération de la recherche** (baisse de prix d'un facteur 2 à 3 voire plus pour certains comptes). Cette pression résulte prioritairement de la volonté des sociétés de gestion de réduire au maximum les commissions versées aux brokers (certaines utilisent les économies ainsi réalisées pour financer leur propre recherche buy-side). Un certain nombre de brokers globaux ont fixé le prix de leur recherche à un niveau extrêmement bas (considérant la recherche comme un simple produit d'appel), constituant un benchmark de prix très pénalisant pour les autres brokers de place. Plus accessoirement, le développement de plateformes d'agrégation de recherche (type ResearchPool ou la plateforme propriétaire de CM CIC) tend également à tirer vers le bas le prix de la recherche ;

- **une forte baisse des taux de courtage pour l'exécution pratiqués sur la place.** La poursuite de la montée en puissance des tables d'exécution externalisées (qui captent une partie des commissions d'exécution) se poursuit également. Ces évolutions favorisent en outre la concentration des flux vers de gros « industriels » de l'exécution (Goldmann Sachs, Morgan Stanley, UBS...). La tendance est également au traitement des ordres Small & Midcaps avec des taux de courtage alignés sur ceux des blues de chips, ce qui s'avère très pénalisant pour les acteurs spécialisés en valeurs moyennes (les coûts directs sous-jacents étant sensiblement plus élevés) ;

- **des coûts additionnels**, à la fois de nature réglementaire (reporting Coûts & Charges notamment) et opérationnelles (nécessité de diffuser la recherche GD sur une multitude de plateformes imposées par les clients, avec parfois des coûts d'implémentation).

Une issue relativement favorable a été trouvée sur l'évolution de la Pratique de Marché Admise (PMA) pour les contrats de liquidité à l'issue de discussions engagées de longue date entre l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF ou ESMA en anglais) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Pour mémoire, suite à l'entrée en vigueur en juillet 2016 du nouveau règlement européen abus de marché, l'ESMA envisageait de remettre totalement en cause la PMA Française (la France est le pays européen où l'animation de marché est la plus développée). L'AMF, consciente de l'importance de la pratique pour le marché français (intérêt des émetteurs et des investisseurs) avait édicté le 12 février 2018 une nouvelle PMA instaurant de nouvelles contraintes pour les PSI qui n'étaient toutefois pas de nature à remettre fondamentalement en cause cette pratique. L'ESMA avait suscité un profond émoi le 11 Avril 2018 en rendant un avis défavorable sur la proposition de PMA modifiée faite par l'AMF. Le 2 Juillet 2018, grâce à la mobilisation de tous les acteurs de place (Middlenext, AFG, Af2i, Euronext, AMAFI...) l'AMF a instauré une nouvelle PMA tenant compte de l'avis du 11/04/18 de l'ESMA mais préservant pour 2 ans au moins, avec de nouvelles contraintes raisonnables, l'essentiel de la PMA Française.

ACTIVITES DE LA SOCIETE DE BOURSE EN 2018

Les réalisations de l'exercice 2018 sont satisfaisantes. Gilbert Dupont publie un RBE proche de celui de 2017 (4,3 M€, -5,2% vs 2017), qui constituait le meilleur RBE de GD de la décennie. Cette performance, significativement au-delà de l'objectif budgétaire (141% de réalisation), a été obtenue en dépit des premiers impacts de MIF 2 et d'une seconde partie de l'année assez exécrable pour le segment des valeurs moyennes. Elle repose notamment sur une nouvelle très belle performance de l'activité opérations de marché (produits de 6,2M€), marginalement supérieure à celle de 2017, qui constituait déjà un plus haut historique.

Les Produits bruts (18,6 M€, -5,0% vs 2017) ont évolué de manière contrastée selon les activités :

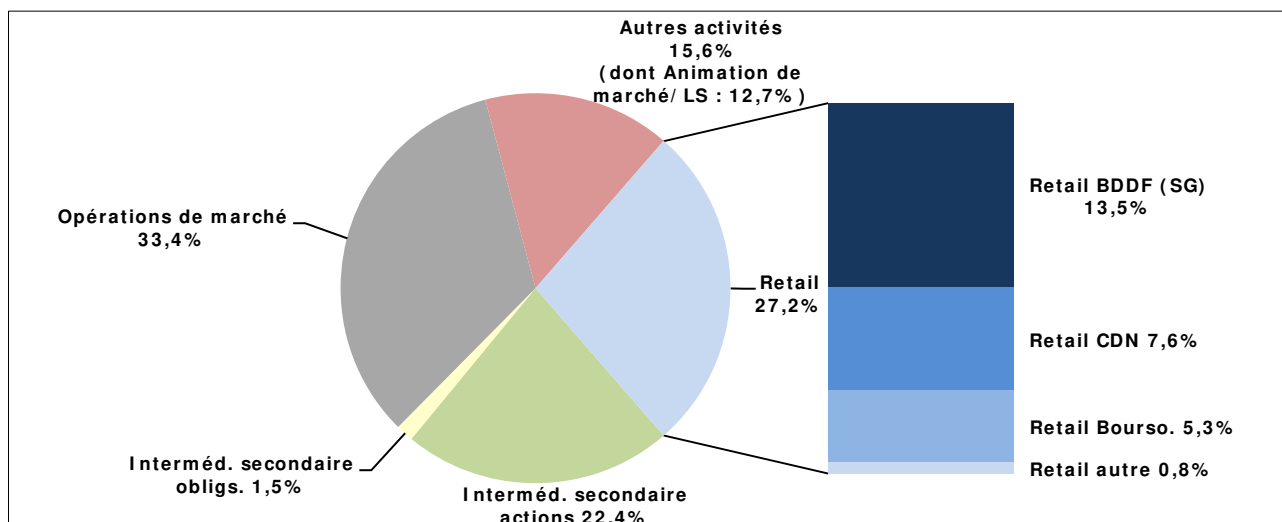
- Routage CDN :	-29,9 % *
- Routage extérieur :	- 5,7 %
- Table actions :	- 14,3 % *
- Opérations de marché :	+ 0,3 %
- Table obligations :	- 30,4 %
- Autres activités :	+ 28,2 %

* -13,5% en incluant la rémunération perçue au titre de la recherche, reclassée en « Table actions »

* -21,1% hors rémunération de la recherche émanant du routage CDN

Pour la seconde année consécutive, la ligne métier opérations de marché (33,4% des produits) est la première contributrice aux produits de Gilbert Dupont. La clientèle Corporate représente globalement 49% des produits, contre 27,9% pour la clientèle Retail (Banques et établissements financiers) et 23,1% pour la clientèle Institutionnelle (le solde, soit 2,8% étant composé de produits divers).

Produits bruts par activités



Le PNB s'établit à 16,4 M€ (-3,4% vs 2017, 109% de réalisation budgétaire).

Les produits de l'activité Retail sont facialement en repli de 14%. A « périmètre comparable », en retraitant du montant de la commission perçue du Crédit du Nord au titre de la recherche (refonte de la grille tarifaire afin d'isoler la rémunération de la recherche financière, dans le contexte MIF2), désormais comptabilisée en « Table Actions », la contraction de l'activité Retail s'établit à 8,4%. Les produits issus du routage Crédit du Nord connaissent le repli le plus marqué (-29,9% en facial, -13,5% retraité du reclassement précédemment évoqué). Les activités de routage Société Générale et Boursorama sont en repli de respectivement 6,3% et 5,8%. Dans un contexte général de faibles volumes échangés, cette bonne performance relative s'explique par le déroutage élevé au bénéfice de Gilbert Dupont, qui a ainsi collecté 100% des flux de Société Générale et Boursorama sur un nombre de jours significatifs, tout au long de l'année. Le routage de Swiss Life (GD est broker de bak-up) est quant à lui en progression de 8,3%. A noter également sur la période une ordre de bourse étrangère ayant généré 142 k€ de commissions de courtage.

Les produits de l'Intermédiation secondaire actions (« Table actions ») sont en repli facial de 14,3%, soit un repli de 21,1% (93% de réalisation budgétaire) en prenant en compte le reclassement précédemment évoqué. Cette contraction, bien que d'ampleur significative, recèle une performance plus qu'honorable au regard de l'impact global de MIF2 (mis en œuvre début 2018) sur la profession. Il est généralement admis (pas de données officielles incontestables disponibles) que la mise en œuvre de cette réforme a eu globalement un impact négatif de l'ordre de 30% sur le Chiffre d'Affaire de la profession.

Un client important (commissions pour GD de plus de 180 k€ en 2017) a décidé de ne plus acheter de recherche sur les valeurs françaises en général et de recherche sur les valeurs moyennes en particulier. Le client le plus important de la Table Actions a généré près de 175 k€ de revenus de moins qu'en 2017, principalement suite à la mise en œuvre de MIF 2 pour certaines des entités avec lesquelles GD travaille. Une quinzaine de clients de GD, majoritairement petits/très petits, ont par ailleurs fait le choix de se passer de la recherche GD dans le contexte MIF 2.

De très nombreux contrats se concluent sur la base de montants pratiquement divisés par 2 par rapport aux bases de discussions de début d'année (5 à 40 k€ vs 10 à 80 k€ évoqué en début de discussions). Une quarantaine de contrats de recherche ont été « sécurisés » à fin 2018 pour environ 750 k€, soit une valeur moyenne HT de contrat d'environ 19 k€.

Concomitamment à la forte contraction des revenus de recherche, MIF 2 nous a contraint à revoir drastiquement à la baisse notre taux de courtage institutionnel (de 10 bp HT en moyenne à 5 bp HT), au moins pour les plus gros donneurs d'ordres et ce afin d'espérer demeurer « en exécution » chez ces donneurs d'ordres. Cet effort tarifaire important ne se traduit pas pour autant par un retour des flux sur les Midcaps les plus liquides (ni à fortiori sur

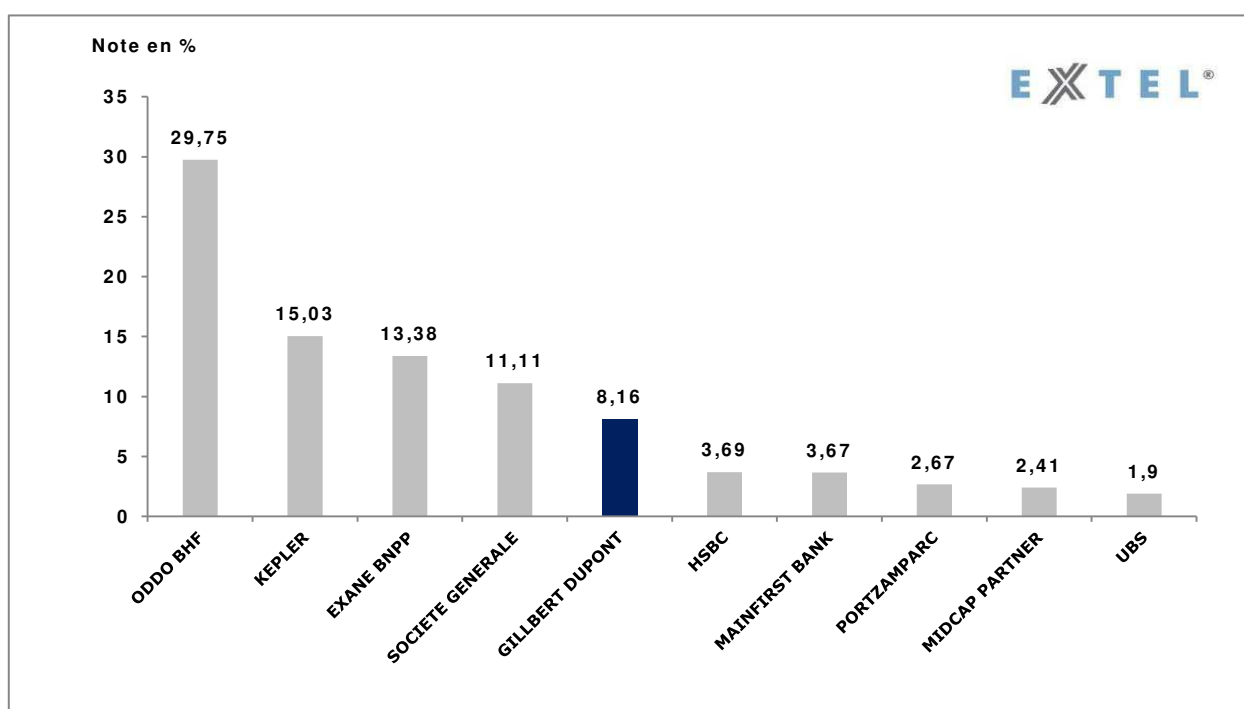
le CAC 40). D'une part les flux CAC 40 semblent manifestement désormais traités au maximum à 3bp TTC par certains gros intervenants. Au-delà du sujet tarifaire, un nombre croissant de donneurs d'ordres ne nous adressent désormais plus qu'une partie restreinte de leurs flux, voir nous déréférencent au prétexte que GD n'a pas accès à toute la liquidité possible (accès direct à un nombre limité de Dark Pools, pas d'internalisation systématique).

L'activité reste raisonnablement diversifiée sur le plan de la clientèle : le TOP 5 des clients 2018 représente 29,0% des produits, le Top 10 39,7% et le Top 15 = 49,7%.

Sur le plan des classements et récompenses reçus en 2018 :

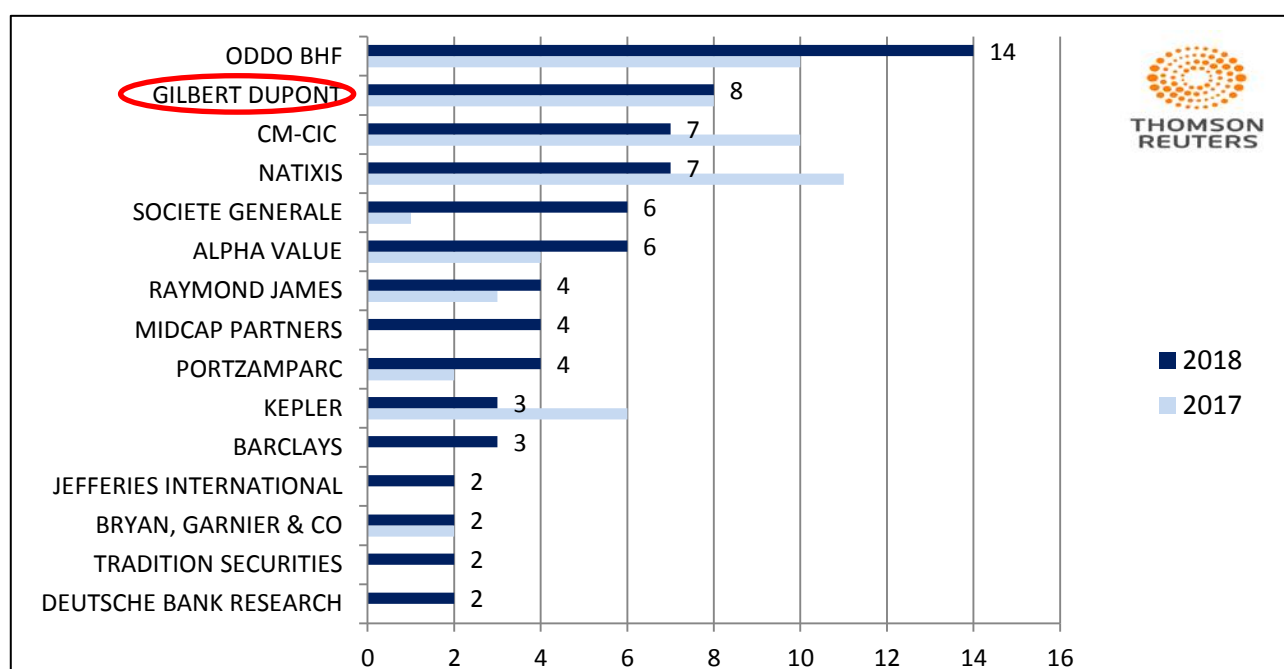
- La force de vente de Gilbert Dupont reste dans le Top 5 du classement EXTEL sur les Small & Midcaps Françaises (5^{ième} 2018, idem 2017), ce qui est une bonne performance eu égard à la méthodologie utilisée peu favorable aux acteurs locaux spécialisés. Le second spécialiste des valeurs moyennes françaises figurant dans ce classement n'apparaît qu'au 8^{ième} rang (avec une note 3 fois inférieure à celle de GD)

Classement EXTEL Small & Mid Cap Vente, Juin 2018



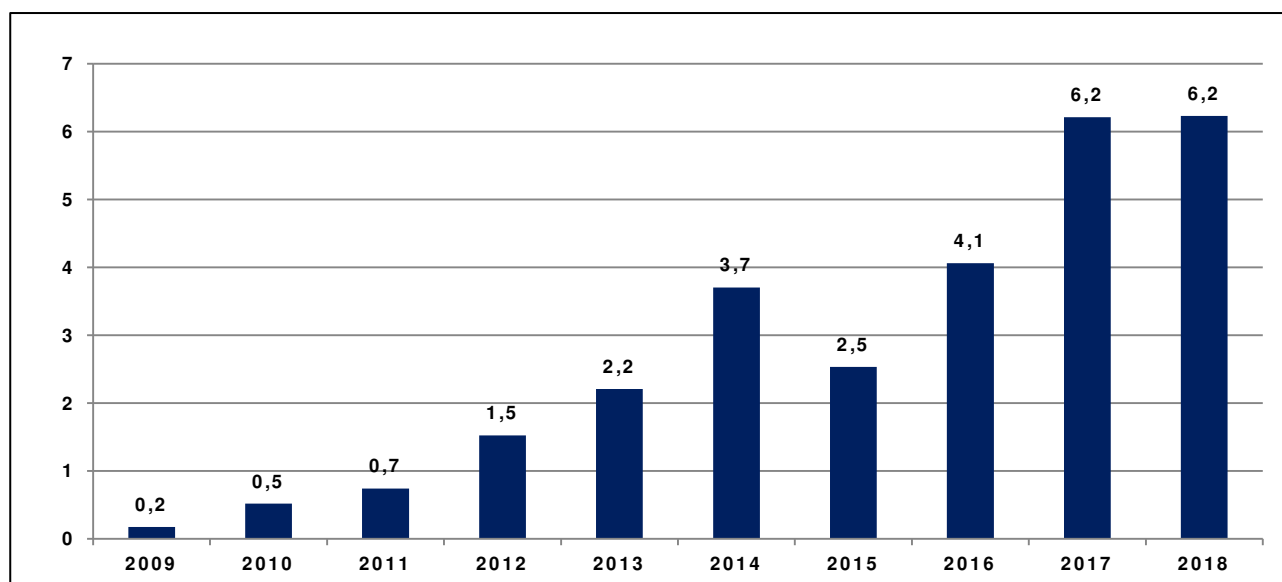
- Le bureau d'analyse financière de Gilbert Dupont est classé 6^{ième} dans le classement EXTEL 2018 (idem 2017) et demeure le bureau d'études spécialisé Small & Midcaps le mieux placé dans ce panel. Il est par ailleurs classé 2^{ième} (vs 4^{ième} en 2017) par le nombre de récompenses reçues dans le Classement Thomson Reuters. Ce classement est traditionnellement plus favorable aux acteurs spécialisés dans la mesure où il résulte d'une analyse quantitative (sur 2 critères : qualité des estimations et qualité des recommandations boursières), alors que le classement EXTEL résulte d'un process de votes (votants majoritairement hors de France), votes pondérés par les encours des sociétés de gestion votantes. Une société de bourse telle que Gilbert Dupont adressant, au-delà des gestions « Tier One » nationales, une multitude de gestions Small & Midcaps de taille petite ou moyenne (dont le poids dans les votes est faible) et ayant une exposition limitée aux grandes sociétés de gestion internationales (dont le poids dans les votes est majeur) a peu de chances de figurer en haut du classement EXTEL

Classement France Thomson Reuters 2018 (nombre de récompenses reçues)



Les produits des Opérations de marché se sont maintenus à un niveau très élevé (6,2 M€, +0,3% vs 2017, 156% de réalisation budgétaire) avec des réalisations 2018 constituant un nouveau plus haut historique pour l'entreprise

Produits opérations de marché (M€)



Gilbert Dupont a réalisé en 2018 14 opérations financières :

- 6 IPOs : OXATIS, DONTNOD, KALRAY, COGELEC, AUDIOVALLEY, BIO-UV
- 6 augmentations de capital : STENTYS, PIXIUM, INVENTIVA, CS COMMUNICATION & SYSTEMES, ELECTRO POWER SYSTEMS, GLOBAL BIOENERGIES
- 2 reclassements : DERICHEBOURG (x2)

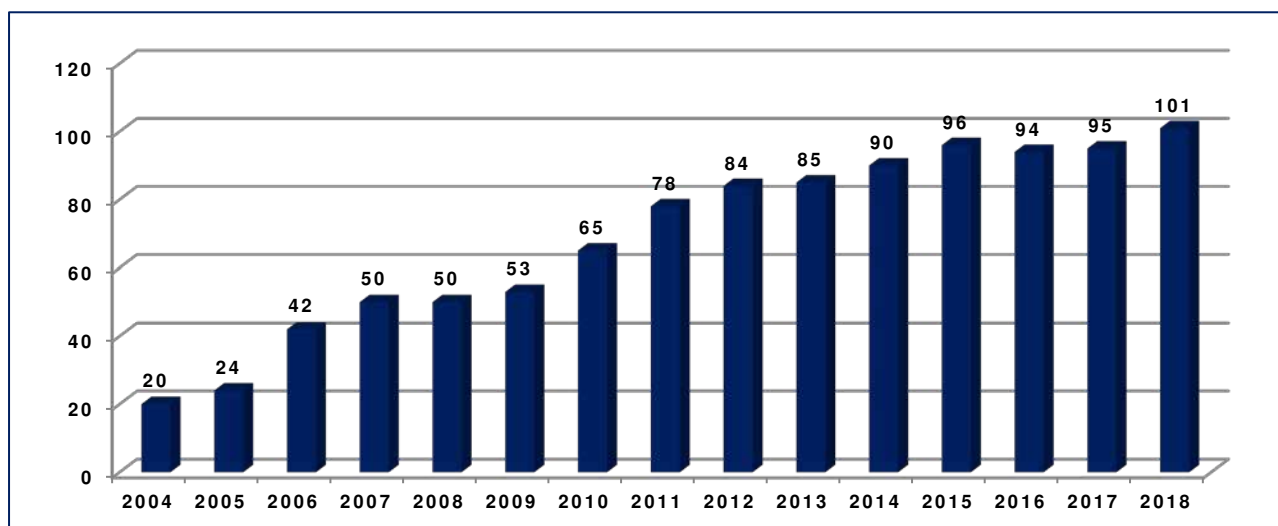
Cette bonne performance s'explique à la fois par un taux de transformation très élevé des appels d'offres auquel nous avons participé et par une collaboration fructueuse avec les équipes de Société Générale, dans la foulée du contrat de partenariat conclu en 2018.

Avec 6 IPOs réalisés en 2018, GD revendique une présence sur plus de 35% de toutes les IPOs avec levée de fonds intervenues à Paris, toutes tailles d'opérations confondues (pdm de 40% sur les seules opérations de 5 à 100 M€)

L'activité Obligataire (-30,4%, 56% de réalisation budgétaire) est sinistrée avec un niveau d'activité proche de son plus bas historique, conséquence essentiellement de taux d'intérêts toujours très bas. A noter qu'au-delà de l'impact taux bas, l'extinction récente du dernier gisement de titres cotés CDN, dont Gilbert Dupont assurait historiquement l'animation de marché. A noter également le désormais très faible appétit des clients du réseau CDN pour de l'obligation en direct (préférence pour des OPCVM, des BMTM ou encore des produits structurés). L'activité étant par ailleurs strictement encadrée (possibilité d'intervention uniquement sur de la dette vanille d'émetteurs avec bonne qualité de signature), il ne nous est pas possible de capter la croissance de segments éventuellement conjoncturellement plus dynamiques (High Yield, produits structurés etc.).

Les produits des Autres activités (+28,2%, 120% de réalisation budgétaire) voient leur progression mécaniquement dopée par une reprise de provisions de 150 K€ pour règlement d'un accord de composition administrative conclu avec l'AMF (dont la contrepartie correspondante en décaissement se situe en charges dans le poste Impôts et Taxes) et par la reprise d'une provision complémentaire de 120 K€ devenue sans objet. Retraité de cet impact provisions en 2017 et 2018, l'activité progresse économiquement de 6,3%. La principale contribution à ce poste est l'animation de marché (2,2 M€, +6,8%) dont la progression traduit la poursuite de la conquête clientèle avec 101 Emetteurs sous contrat au 31/12/18 contre 95 au 31/12/17. A noter également sur la période plus de 200 K€ de commissions de courtage liées à diverses opérations de corporate broking (rachat d'actions, cession de titres de dirigeants, etc.).

**Nombre de contrats
Animation de marché / Marketing services**



Les frais de marché (-15,2%, 89% de réalisation budgétaire) sont en contraction du fait principalement de l'évolution du mix produits (forte contraction des activités Retail et Table actions relativement aux activités opérations de marché qui ne génèrent pas ou peu de frais de marché).

RESULTAT DE LA SOCIETE DE BOURSE AU 31/ 12/ 18

Le Résultat net ressort à 4,3 M€, en repli de 5,2% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Pour mémoire, Gilbert Dupont ne supporte pas l'impôt sur les sociétés, la Société de Bourse bénéficiant de la transparence fiscale du fait de son statut juridique (SNC).

Les comptes annuels ont été présentés conformément au règlement CRC n° 2002-04 du 12 décembre 2002. Le compte de résultat est présenté au 31 décembre 2018 sous forme économique faisant ressortir les soldes intermédiaires de gestion ci-après :

- PNB (Produit Net Bancaire) ;
- RBE (Résultat Brut d' Exploitation) ;
- Résultat d'exploitation ;
- Résultat courant avant IS ;
- Résultat net.

	2017	2018	Evolution
<u>Résultat</u> (en Keuros)			
Produit net bancaire	16 978	16 401	-3,4%
Frais généraux	< 12 455>	< 11 992>	-3,7%
Résultat Brut d'Exploitation	4 523	4 409	-2,5%
Résultat d'exploitation	4 508	4 275	-5,2%
Résultat courant avant impôt	4 508	4 275	-5,2%
Résultat net	4 508	4 275	-5,2%

Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire ressort à 16,4 M€. Il est en repli de 3,4% par rapport à 2017.

Notre PNB est constitué des trois grandes composantes suivantes :

- ☞ courtages perçus sur les activités de routage et d'intermédiation actions auprès de la clientèle institutionnelle ;
- ☞ résultats nets et commissions diverses sur les activités précitées, sur les activités du marché primaire, sur les activités corporate (animation de marché, marketing services, Listing sponsor), sur la recherche financière et sur l'intermédiation obligataire ;
- ☞ courtages et droits de garde sur la conservation titres.

De ces éléments, il convient de retrancher les commissions payées aux entreprises de marché (Euronext, Euroclear et LCH-Clearnet par l'intermédiaire de notre compensateur Parel), la prestation de Parel, ainsi que les intérêts versés au Crédit du Nord au titre de notre refinancement.

Résultat Brut d'Exploitation

Les frais généraux se contractent de 3,7% par rapport à 2017.

Cette évolution s'explique principalement par une contraction :

- des frais de personnel (-6,1%) résultant à la fois d'une contraction de l'enveloppe des rémunérations variables comparativement à 2018 et de l'absence de plusieurs collaborateurs (départs non immédiatement remplacés, absences de long terme pour raisons médicales) ;
- des « autres charges » (-3,1%), résultat d'une bonne maîtrise des coûts.

Le poste Impôts et taxes progresse significativement (+185 k€), avec pour principale explication le décaissement d'un montant de 150 k€ au titre de l'accord de composition administrative conclu avec l'AMF fin 2017. Cet accord faisait suite à un litige concernant un ordre de bourse traité pour le compte d'un client Institutionnel le dernier jour de l'année 2014 dont l'AMF estimait, contrairement à GD, qu'il présentait des caractéristiques pouvant laisser à penser qu'il pouvait s'agir d'une manipulation de cours et aurait de ce fait dû faire l'objet d'une déclaration de soupçon au régulateur.

A noter une forte dégradation du prorata de TVA au cours de l'exercice, passé de 72% en 2017 à 68% en 2018, du fait de la forte croissance relative dans les produits de l'activité Opérations de marché. Cette perte de 4 pts de prorata de TVA a impacté négativement nos charges d'environ 53 K€ (charges de marché et frais généraux) et a engendré une taxe additionnelle sur les salaires d'un peu plus de 25 K€.

Sur la base d'un PNB en contraction de 3,4% et de frais généraux en repli de 3,7%, le Résultat Brut d'Exploitation se contracte de 2,5% à 4,4 M€

Résultat net

Le coût du risque s'élève à 134 k€ en 2018 (vs 15 k€ en 2017). Il correspond à l'accroissement du montant des créances douteuses dans les activités d'animation de marché/de listing sponsor. Sur la base d'un RBE en contraction de 2,5% et d'une progression de 120 k€ du coût du risque, le Résultat net s'affiche en repli de 5,2% à 4,3 M€.

SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE DE BOURSE AU 31/ 12/ 18

Le total du Bilan de notre Société au 31 décembre 2018 s'établit à 37,7 M€ contre 45,1 M€ en 2017.

Après affectation des résultats de l'exercice 2017 (4,5 M€) aux comptes courants des associés, les fonds propres ressortent à 10,7 M€.

Au 31 décembre 2018, les provisions pour risques et charges sont en diminution par rapport à l'exercice précédent : 5 726 K€ contre 6 420 k€.

Evolution de l'actif et du passif d'exploitation

Au 31 décembre 2018 (en millions d'euros)	2017	2018	Variation
Actif d'exploitation	38,3	32,1	-16,2%
Passif d'exploitation	18,8	14,2	-24,5%

Notre actif d'exploitation est constitué principalement à hauteur de 28,8 M€ par notre trésorerie (contre 35,6 M€ en 2017). Compte-tenu des taux bas actuels, nous n'investissons pas notre excédent de trésorerie quotidienne en OPCVM monétaires. Par ailleurs, nous disposons de positions liées au Service de Règlement Différé de 1,6 M€ au 31 décembre 2018 (contre 1,2 M€ en 2017), d'un portefeuille obligataire du secteur financier pour 0,2 M€ dans le cadre de notre activité d'intermédiation obligataire (contre 0,1 M€ en 2017). Les opérations sur titres en cours de règlement à l'actif s'élèvent à 1,4 M€ (contre 1,2 M€ en 2017).

Notre passif d'exploitation est constitué essentiellement à hauteur de 2,0 M€ par l'avance en trésorerie reçue sur la position nette acheteuse de titres SRD en provenance de deux de nos clients RTO (contre 2,0 M€ en 2017) et des opérations sur titres en cours de règlement au passif pour 11,6 M€ (contre 16,5 M€ en 2017).

Valeur de nos participations au bilan

La Société de Bourse ne détient aucune participation.

Engagements hors bilan

La Société de Bourse a un engagement net de titres à livrer correspondant aux positions SRD confiées par des clients collecteurs d'ordres pour lesquels Gilbert Dupont porte les titres à l'actif de son bilan jusqu'au règlement/livraison. Cet engagement net s'élève à 1,6 M€ au 31 décembre 2018.

Echéancier des dettes fournisseurs

Au 31/ 12/ 2018 (en Keuros)	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours		
<i>Dettes fournisseurs</i>	9				9

PROPOSITION DE REPARTITION DU BENEFICE 2018

La Gérance de Gilbert Dupont SNC vous propose d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils vous sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 4.275.246,32 € avant impôt.

Elle soumet à votre approbation la répartition du bénéfice de l'exercice 2018 comme suit : le montant du bénéfice distribuable est affecté dans son intégralité aux comptes courants des associés avec effet au 31 décembre 2018 conformément aux dispositions des statuts, proportionnellement à leur part dans le capital social, soit :

Crédit du Nord	4.275.154,22 €
S.F.A.G.	92,10 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les bénéfices distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2017	97,11 €	net par part soit au total	4.507.820,95 €
Exercice 2016	59,48 €	net par part soit au total	2.760.906,33 €
Exercice 2015	51,14 €	net par part soit au total	2.373.781,82 €

PERSPECTIVES 2019

Le début d'année 2019 est marqué par un effondrement des volumes d'échanges sur les valeurs moyennes en dépit de la très bonne orientation des indices.

Les indices boursiers sont orientés en forte hausse à fin février, corrigeant en partie la forte consolidation observée fin 2018. Le CAC 40 (+10,8% au 28/02/19) a presque résorbé sa contraction de 2018 (-11%), Les indices représentatifs des valeurs moyennes ont par contre repris moins de la moitié du chemin perdu l'an dernier : le CAC Mid & Small progresse de 11,5 % (vs un retrait de 21,6% en 2018), Le CAC Small progresse de 8,7% (vs une contraction de 26,8% en 2018) et le CAC PME progresse de 12,3% (vs une contraction de 27,1% en 2018)

Néanmoins, les plus récentes données disponibles (données à fin février 2019, source Euronext) concernant les échanges en valeurs sur Euronext Paris sont éloquentes. Alors que les échanges en valeurs sur le CAC 40 se contractent de « seulement » 14,9%, ceux observés sur le CAC Mid & Small, le CAC Small et le CAC PME se contractent de respectivement 33,6%, 61,1% et 47,1%. Les valeurs moyennes sont très largement délaissées au profit des grandes valeurs, dans la droite ligne des décollectes massives observées dans les fonds spécialisés. Dans un environnement de marché incertain (fin de cycle haussier), les investisseurs privilégient clairement les grandes valeurs au détriment des valeurs moyennes.

Le marché primaire est exceptionnellement peu dynamique s'agissant de nouveaux projets d'opérations, avec très peu d'appels d'offres organisés. Les pipes d'opérations d'introduction en bourse tant pour Gilbert Dupont que pour ses confrères sont peu fournis (ils se composent chez certains essentiellement de dossiers « en stock » de longue date et dont l'exécution n'a pas pu se faire en 2018 voire en 2017). Euronext, lors d'un Workshop organisé en février, a fait état « du pipe de place le plus pauvre de ces dernières années ». Signe des temps, seule une opération d'IPOs a été lancée et réalisée depuis le début de l'année (Arcure). Elle a fait l'objet d'un accueil pour le moins très froid du marché. Cette opération a été réduite à 75% de sa taille nominale au prix de bas de fourchette et n'a dû son salut qu'à un réinvestissement contraint plus important que prévu des investisseurs historiques. La levée auprès de nouveaux investisseurs s'est limitée à 2,6 M€ pour les Institutionnels et 1,3 M€ pour les particuliers.

S'il devait se maintenir, cet environnement particulièrement hostile pour les valeurs moyennes (faibles volumes d'échanges, marché primaire peu ouvert), conjugué au maintien concomitant d'une pression à la baisse des commissions secondaires en liaisons avec MIF 2 (poursuite de la baisse des taux de courtage, adoption de MIF 2 par une nouvelle vague d'investisseurs, avec ses effets négatifs induits, renégociation des tarifs de la recherche) pourrait rendre l'exercice 2019 de Gilbert Dupont particulièrement « Challenging ».

La volumétrie d'opérations de marché qui pourra être réalisée sur l'exercice sera plus que jamais déterminante pour la rentabilité de l'entreprise.

EVENEMENT SIGNIFICATIF INTERVENU APRES LA CLOTURE

Gilbert Dupont a décidé d'engager une réflexion sur l'évolution de son exécution institutionnelle, avec prioritairement pour objectif d'offrir un accès étendu à la liquidité disponible.

Aucun autre événement signification n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

PUBLICATION RELATIVE AUX COMPTES BANCAIRES INACTIFS

Les articles L.312-19 et L.312-20 du Code Monétaire et Financier issus de la loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux comptes d'assurance vie en déshérence, dite loi Eckert, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, imposent à chaque établissement de crédit de publier annuellement des informations sur les comptes bancaires inactifs.

Au titre de l'année 2018, 1 compte bancaire inactif a été clôturé, et le montant total des dépôts réalisés dans ce cadre auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations est de 1007,50 euros.

A la fin décembre 2018, 43 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant de 286.484,11 euros.

La Gérance

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en Nom Collectif

50, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en Nom Collectif

50, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 1 723 040 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux aliénations d'actions effectuées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

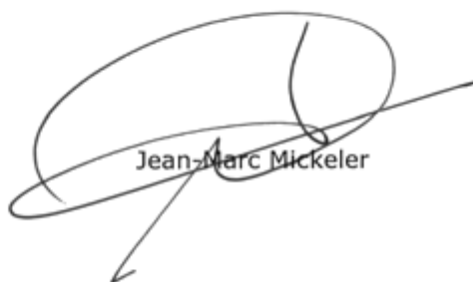
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 mai 2019

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Jean-Marc Mickeler

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS
DU 20 MAI 2019**

Première Résolution

Approbation des comptes sociaux – Quitus à la gérance

L'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance ainsi que celle du Rapport Général des commissaires aux comptes, approuve les opérations qui y sont retracées, le bilan arrêté au 31 décembre 2018 et le compte de résultats de l'exercice 2018.

Tels qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale des Associés, les comptes annuels font ressortir un bénéfice net de 4.275.246,32€.

En conséquence, l'Assemblée Générale des Associés donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième Résolution

Affectation du résultat

Selon la proposition faite dans le Rapport de Gestion de la Gérance, l'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de répartir le bénéfice s'élevant à 4.275.246,32€.

Le montant du bénéfice distribuable est affecté, dans son intégralité, aux comptes courants des Associés avec effet au 31 décembre 2018, conformément aux dispositions des statuts proportionnellement à leur part dans le capital social, soit :

▫ Crédit du Nord	4.275.154,22 €
▫ S.F.A.G.	92,10 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2017	97,11 €	net par part soit au total	4.507.820,95 €
Exercice 2016	59,48 €	net par part soit au total	2.760.906,33 €
Exercice 2015	51,14 €	net par part soit au total	2.373.781,82 €

Troisième Résolution

Avis consultatif sur l'enveloppe de rémunération versée en 2018 aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, consultée en application de l'article L.511-73 du Code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 425 000 euros des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2018 aux personnes visées par ledit article.

Quatrième Résolution**Ratification de la cooptation du mandat d'un membre du Comité de Surveillance**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de **M. Jean-Louis KLEIN** pour remplacer M. Philippe AYMERICH, démissionnaire, dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier soit à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Cinquième Résolution**Ratification de la cooptation du mandat d'un membre du Comité de Surveillance**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de **Mme Marie-Laure PARENTE** pour remplacer M. Vincent TRICON, démissionnaire, dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sixième résolution**Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **M. Jean-Louis KLEIN** en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Septième résolution**Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **M. Pierre SOUVRAS** en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Huitième résolution**Pouvoirs**

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt légal.



COMPTES ANNUELS 2018

approuvés par l'Assemblée Générale des Associés

du 20 mai 2019

- BILAN – HORS BILAN
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

ACTIF	NOTES	2 017	2 018
CAISSE, BANQUES CENTRALES ET COMPTES COURANTS POSTAUX		5	3
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		0	0
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	1	35 578	28 837
. OPERATIONS DE TRESORERIE		35 578	28 837
. Titres reçus en pension livrée à terme		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		1 043	1 374
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	2	95	219
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2	1 458	1 630
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES	3	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	221	126
. MONTANT BRUT		2 086	2 121
. A MORTISSEMENTS		-1 865	-1 995
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	23	20
. MONTANT BRUT		155	156
. A MORTISSEMENTS		-132	-136
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	1 193	1 367
. SOCIÉTÉ DE BOURSE		1 192	568
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		1	799
AUTRES ACTIFS	6	4 813	3 434
COMPTES DE REGULARISATION	7	669	641
TOTAL BILAN ACTIF		45 098	37 651

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

PASSIF	NOTES	2 017	2 018
INSTITUT D'EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1	2 043	2 584
. OPERATIONS DE TRESORERIE (Autres comptes)		2 043	2 584
. DETTES A TERME		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		38	0
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		246	19
AUTRES PASSIFS	6	2 408	961
COMPTES DE REGULARISATION	7	2 256	1 828
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	16 477	11 556
. SOCIETE DE BOURSE		391	135
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		16 086	11 421
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	6 420	5 726
. PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		6 420	5 726
RESERVES	9	6 896	6 896
. PRIMES D'EMISSION, D'APPORT, etc		2 360	2 360
. RESERVE LEGALE		381	381
. RESERVE STATUTAIRE		19	19
. RESERVES FACULTATIVES		4 136	4 136
CAPITAL	9	3 806	3 806
REPORT A NOUVEAU			
BENEFICE NET		4 508	4 275
TOTAL BILAN PASSIF		45 098	37 651

Hors-Bilan comparé au 31 décembre

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

HORS-BILAN	NOTES	2 017	2 018
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	1 189	1 630
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	108	19

Comptes de résultats comparés

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

	NOTES	2017	2018	VARIATION 18/17	
				VALEUR ABSOLUE	EN %
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11	0	0	0	
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11	-50	-34	16	-32,0%
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	12	0	0	0	
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	13	19 517	18 074	-1 443	-7,4%
- COMMISSIONS (CHARGES)	13	-2 643	-2 246	397	-15,0%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	14	374	337	-37	-9,9%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASS.		0	0	0	
+ AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		0	270	270	N.S
- AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE		-220	0	220	-100,0%
PRODUIT NET BANCAIRE		16 978	16 401	-577	-3,4%
- CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	15	-12 313	-11 857	456	-3,7%
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15	-142	-135	7	-4,9%
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION		4 523	4 409	-114	-2,5%
-COUT DU RISQUE	16	-15	-134	-119	793,3%
RESULTAT D' EXPLOITATION		4 508	4 275	-233	-5,2%
+ / - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES		0	0	0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		4 508	4 275	-233	-5,2%
+ / - RESULTAT EXCEPTIONNEL					
- IMPOT SUR LES BENEFICES					
+ / - DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES					
RESULTAT NET		4 508	4 275	-233	-5,2%

Annexe aux Comptes Annuels SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Les comptes sociaux 2018 de la société de bourse GILBERT DUPONT comprennent le Bilan, le compte de Résultat et l'Annexe, qui forment un tout indissociable et sont présentés sous une forme comparative avec l'exercice précédent.

L'arrêté au 31 décembre 2018 fait ressortir les éléments suivants :

Total du bilan	37 651 268,87 €
Bénéfice net	4 275 246,32 €

Du fait du statut de SNC de la société de bourse GILBERT DUPONT, le bénéfice net apparaît dans les comptes pour un montant n'ayant pas supporté l'impôt.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 sont présentés conformément aux dispositions de la loi n°96-597 du 2 juillet 1996, dite loi de modernisation des activités financières, selon le décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 et selon le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont établis en milliers d'euros.

Les principes comptables généraux ont été appliqués :

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices
- principe de permanence des méthodes
- principe du nominalisme (inscription en coût historique) à l'exception des titres de transaction valorisés au prix de marché
- principe de prudence
- principe de non compensation
- principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

A - OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Au 31 décembre 2018, aucune opération en devise n'est enregistrée dans les comptes.

B - CONSOLIDATION

La société GILBERT DUPONT est consolidée par le CREDIT DU NORD suivant la méthode de l'intégration globale, le CREDIT DU NORD détenant au 31 décembre 2018 99,99% du capital de notre société.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent à la valeur d'acquisition de logiciels concourant à l'exploitation. Ils sont amortis sur une période comprise entre trois et cinq ans conformément aux normes du groupe Crédit du Nord.

D - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Matériel informatique, télématique et téléphonique	3 à 5 ans
Installations téléphoniques et réseau	10 ans
Matériel	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans

E - TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Les titres en portefeuille figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'une évaluation au dernier cours de clôture de l'exercice. Les moins values latentes font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

F - ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le personnel salarié GILBERT DUPONT bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC) et de primes liées à l'ancienneté (PSA). Ces engagements sont calculés selon la méthode dite du "corridor".

La société de bourse GILBERT DUPONT applique depuis 2016 la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation permet de se rapprocher des dispositions prévues par la norme IAS 19 révisée. Les principales conséquences sont l'enregistrement en résultat des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et, en cas de modification de plan, la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non.

G - PRETS-EMPRUNTS DE TITRES

Les prêts-emprunts de titres effectués sur le marché centralisé sont totalement adossés contre espèces. De ce fait, ces opérations sont comptablement traitées comme des opérations de pension livrée.

S'agissant d'opérations traitées directement avec le marché, il convient d'enregistrer ces opérations au niveau des établissements de crédits. Ainsi, les prêts/emprunts sont classés dans la rubrique "dettes/créances envers les établissements de crédit". Les rémunérations relatives aux prêts ou emprunts de titres sont enregistrées prorata temporis en compte de résultat.

H - TITRES

Titres de transaction:

Sont considérées comme des titres de transaction l'ensemble des interventions sur des marchés liquides, effectuées dès l'origine dans le but de revendre les titres ou de les placer auprès de la clientèle, à brève échéance. À la clôture de l'exercice, les titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté en compte de résultat.

Titres de placement:

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et filiales.

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont inscrits, le cas échéant, dans des comptes rattachés. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est estimée sur la base du cours le plus récent, pour les titres cotés, et d'après leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés. Les moins-values latentes issues de cette évaluation donnent lieu à la constitution d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

I - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

J - INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS

Les intérêts ainsi que les commissions assimilés à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

Les revenus des actions, dividendes et acomptes sur dividendes sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits prorata temporis en résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les informations complémentaires au bilan, hors-bilan et compte de résultat sont présentées dans les notes ci-après 1 à 17.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 1 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d' euros)

ACTIF	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
COMPTES A VUE	35 578	28 837	-6 741	-18,9
TOTAL DES COMPTES A VUE	35 578	28 837	-6 741	-18,9
TITRES RECUS EN PENSION A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL DES COMPTES A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL	35 578	28 837	-6 741	-18,9

La société de bourse GILBERT DUPONT dispose d'une trésorerie de 28 837 K€ dans les livres du CREDIT DU NORD et de la SOCIETE GENERALE au 31 décembre 2018.

(en milliers d' euros)

PASSIF	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
COMPTES A VUE	0	517	517	N.S
COMPTES ET EMPRUNTS JJ	2 043	2 067	24	1,2
DETTE RATTACHÉE	0	0	0	N.S
TOTAL DES DETTES A VUE	2 043	2 584	541	26,5
COMPTES ET EMPRUNTS A TERME				
DETTE RATTACHÉE				
TITRES DONNES EN PENSION A TERME				
TOTAL DES DETTES A TERME	0	0	0	0,0
TOTAL	2 043	2 584	541	26,5

Gilbert Dupont dispose d'une avance reçue sur achat de titres SRD provenant de deux de ses clients RTO pour un montant total de 2 067 K€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 2 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en milliers d'euros)

	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
ANIMATION DE MARCHÉ	91	219	128	140,7
OPERATIONS DE CONTREPARTIE OBLIGATAIRE	4	0	-4	-100,0
TITRES DE PLACEMENT				
MONTANT BRUT	0	0	0	0,0
PROVISIONS	0	0	0	0,0
TOTAL	95	219	124	130,5

NOTE 2 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
EMPRUNTS DE TITRES				
ANIMATION DE MARCHÉ				
PARTS D'OPCVM	0	0	0	0,0
TITRES DE PLACEMENT				
POSITIONS SRD	1 458	1 630	172	11,8
TOTAL	1 458	1 630	172	11,8

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, les titres acquis suite à un ordre d'achat SRD sont enregistrés au sein du portefeuille de placement.

Les titres acquis étant destinés à être livrés, il n'y a pas lieu d'enregistrer de résultats de réévaluation (non prise en compte des moins values latentes).

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 3 - TITRES DE PARTICIPATION

TITRES DE PARTICIPATION		(en milliers d'euros)	
		2018	VARIATION 18/17 EN %
	2017		VALEUR ABSOLUE
MONTANT BRUT	0	0	0
PROVISIONS			0,0
MONTANT NET	0	0	0

Gilbert dupont ne détient aucune participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	2 035	2 086	51	2,5
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	51	35	-16	-31,4
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	2 086	2 121	35	1,7
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	1 729	1 865	136	7,9
DOTATIONS DE L'EXERCICE	136	130	-6	-4,4
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	1 865	1 995	130	7,0
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	221	126	-95	-43,0

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	154	155	1	0,6
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	21	2	-19	-90,5
CESSIONS DE L'EXERCICE	-20	0	20	-100,0
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	155	157	2	1,3
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	146	132	-14	-9,6
DOTATIONS DE L'EXERCICE	6	5	-1	-16,7
REPRISES DE L'EXERCICE	-20	0	20	-100,0
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	132	137	5	3,8
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	23	20	-3	-13,0

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 5 - COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT

(en milliers d'euros)

	2017	2018	VARIATION 18/17	
A L'ACTIF			VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	1 192	568	-624	-52,3
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	1	799	798	N.S
TOTAL	1 193	1 367	174	14,6

(en milliers d'euros)

	2017	2018	VARIATION 18/17	
AU PASSIF			VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	391	135	-256	-65,5
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	16 086	11 421	-4 665	-29,0
TOTAL	16 477	11 556	-4 921	-29,9

Les comptes d'intermédiation représentent pour l'essentiel les créances et les dettes qui résultent du dépouillement des ordres exécutés pour nos clients et non dénoués au 31 décembre 2018.

Les encours clients représentent les avoirs et dettes de clients en conservation chez Gilbert Dupont.

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 6 - DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
AUTRES ACTIFS				
TVA DEDUCTIBLE	83	86	3	3,6
CERTIFICATS D'ASSOCIATIONS	2	2	0	0,0
DÉPÔTS DE GARANTIE	7	10	3	42,9
DÉBITEURS DIVERS	4 721	3 336	-1 385	-29,3
TOTAL ACTIF	4 813	3 434	-1 379	-28,7
AUTRES PASSIFS				
TAXE SUR LES SALAIRES	49	34	-15	-30,6
TVA COLLECTÉE	407	352	-55	-13,5
TVA À DÉCAISSER	90	53	-37	-41,1
TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES	270	201	-69	-25,6
ORGANISMES SOCIAUX	332	311	-21	-6,3
CRÉDITEURS DIVERS	1 260	10	-1 250	-99,2
TOTAL PASSIF	2 408	961	-1 447	-60,1

Note sur le prorata de TVA :

Le prorata de TVA pour 2018 s'élève à 68%.

Compte tenu de ces taux, nous sommes assujettis partiellement à la taxe sur les salaires au contre prorata de 32% pour 2018.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 7 - COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
ACTIF				
PRODUITS A RECEVOIR	605	471	-134	-22,1
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	64	170	106	165,6
TOTAL ACTIF	669	641	-28	-4,2
PASSIF				
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	29	28	-1	-3,4
CHARGES A PAYER	2 227	1 800	-427	-19,2
DIVERS				
TOTAL PASSIF	2 256	1 828	-428	-19,0

Comptes de régularisation -Actif

Les produits à recevoir concernent essentiellement le courtage réalisé sur le dernier mois de l'année.

Les charges constatées d'avance représentent la quote part payée d'avance relative aux contrats de maintenance concernant la période 2018-2019.

Comptes de régularisation -Passif

Les charges à payer résultent principalement :

- des charges fiscales et sociales, des commissions dues aux entreprises de marché et à PAREL pour un montant de 323 K€
- provision pour dégroupages pour un montant de 271 K€
- provision pour congés payés pour un montant de 473 K€
- divers frais (missions, télécommunication, traductions, honoraires des commissaires aux comptes, intéressement, etc ...)

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	Stock 31/12/2017	Dotation	Reprise Utilisation	Stock 31/12/2018
PASSIFS SOCIAUX	2 341	147	247	2 241
PROVISION RESSOURCES HUMAINES	225	250	250	225
PROVISION POUR RISQUES DE MARCHÉ	570	0	270	300
PROVISION POUR CHARGES	3 284	2 681	3 005	2 960
TOTAL	6 420	3 078	3 772	5 726

Les provisions pour passifs sociaux ont fait l'objet d'une reprise nette de 100 K€. Cette reprise correspond à une revalorisation de nos engagements au titre des passifs sociaux.

La provision pour ressources humaines a été reprise en partie au cours de l'exercice et un complément a été doté en fin d'année.

La provision pour risques de marché a été reprise à hauteur de 270 K€ cette année. Elle est relative à nos risques opérationnels et réglementaires sur les marchés financiers; enquêtes AMF en cours dans le cas présent.

Les provisions pour charges couvrent les avantages au personnel.

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	<i>(en milliers d'euros)</i>			
	CAPITAL	RÉSERVES	REPORT A NOUVEAU	TOTAL
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2017	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2017			4 508	4 508
DISTRIBUTION 2017		0	-4 508	-4 508
<i>SOLDE AU 1ER JANVIER 2017</i>	<i>3 806</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>3 806</i>
AUTRES MOUVEMENTS (1)	0		0	0
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2018	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2018		-	4 275	4 275
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2018	3 806	6 896	4 275	14 977

La répartition du capital social de 3.806.440 € divisé en 46 420 parts au 31 décembre 2018 est la suivante :

- CREDIT DU NORD 46 419 parts
- SFAG 1 part

Ainsi, le Crédit du Nord reprend par intégration globale dans ses comptes consolidés les comptes de la société de bourse Gilbert Dupont.

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Note annexe aux comptes de Hors- Bilan

NOTE 10 - HORS-BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>				
	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
ENGAGEMENTS DONNES				
. ENGAGEMENTS SUR TITRES				
TITRES A LIVRER (POSITION SRD A L' ACHAT)	1 189	1 630	441	37,1
ENGAGEMENTS RECUS				
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE				
NANTISSEMENT				
. ENGAGEMENTS SUR TITRES				
TITRES A RECEVOIR (POSITION SRD A LA VENTE)	108	19	-89	-82,4
AUTRE ENGAGEMENTS				
. IFAT DE TAUX				
OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS			0	0,0

Les positions SRD en hors-bilan correspondent à des titres à livrer pour 1 630 k€ et des titres à recevoir pour 19 k€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 11 - INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2017	2018	VARIATION 18/17 VALEUR EN % ABSOLUE
INTERETS NETS ET REVENUS DIVERS			
Intérêts et produits assimilés sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0	0	0 0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0 0,0
Intérêts et charges assimilées sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-50	-34	16 -32,0
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
SOUS-TOTAL	-50	-34	16 -32,0
Produits (charges) nets (nettes)sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-50	-34	16 -32,0
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES	0	0	0 0,0
TOTAL INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES	-50	-34	16 -32,0

Les autres intérêts et produits assimilés concernent :

- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de PAREL pour -31 k€ (contre -37 k€ sur l'exercice 2017). Ils sont donc comptabilisés en charge.
- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de la Société Générale pour -3 k€ (contre -13 k€ sur l'exercice 2017). Ils sont donc comptabilisés en charge.

Les autres intérêts et charges assimilées concernent :

Il n'y a pas eu cette année d'agios supportés au titre du compte domicilié au CREDIT DU NORD (contre -1 K€ sur l'exercice précédent).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 12 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2017	2018	VARIATION 18/17
			VALEUR EN % ABSOLUE
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES			
. PARTICIPATIONS	0	0	0 0,0
TOTAL	0	0	0 0,0

Gilbert Dupont ne détient aucun titre de participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 13 - COMMISSIONS

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2017	2018	VARIATION 18/17 VALEUR ABSOLUE EN %
Produits			
. COMMISSIONS BANCAIRES	0	0	0 0,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	19 517	18 074	-1 443 -7,4
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE SUR MARCHÉ SECONDAIRE	9 950	7 030	-2 920 -29,3
Courtage sur actions	9 910	7 010	-2 900 -29,3
Courtage sur obligations	23	21	-2 -8,7
Commission de règlement différé	17	-1	-18 -105,9
INTERVENTION SUR LES MARCHES PRIMAIRES	5 968	6 144	176 2,9
Commissions d'émission	5 968	6 144	176 2,9
Commissions de souscription	0	0	0 0,0
PRODUITS DIVERS	3 599	4 900	1 301 36,1
Produits de la conservation et divers	3 599	4 900	1 301 36,1
SOUS-TOTAL	19 517	18 074	-1 443 -7,4
Charges			
. COMMISSIONS BANCAIRES	-3	-5	-2 66,7
FRAIS BANCAIRES CDN / BDF	-3	-5	-2 66,7
. COMMISSIONS FINANCIERES	-2 640	-2 241	399 -15,1
FRAIS SUR MARCHÉ PRIMAIRE	-15	0	15 -100,0
Rétrocession de commission d'émission	-15	0	15 -100,0
FRAIS SUR MARCHÉ SECONDAIRE	-2 408	-2 140	268 -11,1
Commission de négociation payée à Euronext	-700	-565	135 -19,3
Autres commissions de négociation	-31	1	32 -103,2
Commission de compensation versée à PAREL	-1 677	-1 576	101 -6,0
Rétrocession de courtage	0	0	0 0,0
Frais d'achat et vente de titres	0	0	0 0,0
FRAIS DE CONSERVATION VERSES A EUROCLEAR	-217	-101	116 -53,5
FRAIS MATIF	0	0	0 0,0
SOUS-TOTAL	-2 643	-2 246	397 -15,0
Commissions nettes			
. COMMISSIONS BANCAIRES	-3	-5	-2 66,7
. COMMISSIONS FINANCIERES	16 877	15 833	-1 044 -6,2
TOTAL COMMISSIONS	16 874	15 828	-1 046 -6,2

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 14 - RESULTATS SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	2017	2018	VARIATION 18/17 VALEUR EN % ABSOLUE
Résultat sur IFAT			
. GAIN SUR EUROBONDS	0	0	0 0,0
. PERTE SUR EUROBONDS	0	0	0 0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0 0,0
Gains sur titres de transaction			
. ACTIVITE DE MARCHÉ ET CONTREPARTIE	389	321	-68 -17,5
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	35	57	22 62,9
. PRODUITS NETS SUR CESSION SICAV	0		0
SOUS-TOTAL	424	378	-46 -10,8
Pertes sur titres de transaction			
. ACTIVITE DE MARCHÉ ET CONTREPARTIE	0	0	0 0,0
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	-50	-41	9 -18,0
SOUS-TOTAL	-50	-41	9 -18,0
TOTAL	374	337	-37 -9,9

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 - FRAIS GENERAUX

	2017	2018	VARIATION 18/17	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
CHARGES DE PERSONNEL				
. SALAIRES	4 347	4 749	402	9,2
. CHARGES DE RETRAITES	680	733	53	7,8
. AUTRES CHARGES SOCIALES ET FISCALES	1 610	1 717	107	6,6
. PARTICIPATION, INTERESSEMENT ET ABONDEMENTS	287	212	-75	-26,1
. DIVERS (RESTRUCTURATION, PROVISIONS IFC / PSA)	606	-424	-1 030	-170,0
SOUS-TOTAL	7 530	6 987	-543	-7,2
IMPOTS ET TAXES				
. IMPOTS ET TAXES	189	372	183	96,8
SOUS-TOTAL	189	372	183	96,8
AUTRES CHARGES				
. PERSONNEL DETACHE	1 317	1 323	6	0,5
. LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	368	379	11	3,0
. SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE	938	984	46	4,9
. AUTRES SERVICES TECHNIQUES SOUS-TRAITES	348	280	-68	-19,5
. DOCUMENTATION, COLLOQUES, SEMINAIRES	228	239	11	4,8
. PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	208	199	-9	-4,3
. DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	169	169	0	0,0
. FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	177	211	34	19,2
. ENTRETIEN ET REPARATIONS	449	259	-190	-42,3
. AUTRES	392	455	63	16,1
SOUS-TOTAL	4 594	4 498	-96	-2,1
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	136	130	-6	-4,4
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6	5	-1	-16,7
SOUS-TOTAL	142	135	-7	-4,9
TOTAL FRAIS GENERAUX	12 455	11 992	-463	-3,7

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats**NOTE 15 bis - NOTE SUR LE PERSONNEL**

Au 31 décembre 2018, le personnel propre à GILBERT DUPONT est de 42 personnes. Par ailleurs, 13 personnes sont totalement détachées du CREDIT DU NORD, notre maison-mère.

Engagements de retraite

Les engagements au titre des régimes de retraite obligatoire sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Autres engagements

Les salariés de GILBERT DUPONT bénéficient d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages à long terme. Les engagements au titre de ces avantages sont calculés selon une méthode actuarielle. Comme le Groupe Crédit du Nord, Gilbert Dupont applique la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité.

Ces 2 catégories d'avantages sont traitées de la façon suivante :

- les indemnités de fin de contrat de travail, constituées exclusivement des prestations à la charge de la société entre la date du départ effectif du salarié et celle de leur prise en charge par les organismes de retraite. Ces engagements font l'objet d'une provision, calculée selon une méthode actuarielle.
- pour les autres avantages à long terme, le personnel de Gilbert Dupont peut bénéficier d'un compte épargne temps, ainsi que de primes liées à l'ancienneté. Ces engagements sont intégralement provisionnés. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant.

Le montant des engagements a été déterminé, pour l'exercice 2018, avec les hypothèses actuarielles suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est fonction de la durée de chacun des régimes (0,0% à 3 ans / 0,4% à 5 ans / 1,1% à 10 ans et 1,5% à 15 ans).
- Le taux d'inflation est fonction de la durée de chacun des régimes (1,4% à 3 ans / 1,4% de 4 à 5 ans / 1,6% à 10 ans).
- La durée de vie d'activité moyenne est déterminée individuellement par avantage et est calculée en tenant compte des hypothèses de taux de rotation.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 16 - COUT DU RISQUE

					(en milliers d'euros)	
	2017	2018	VARIATION 18/17			
			VALEUR	EN %		
			ABSOLUE			
Dépréciations						
. DOTATIONS DE L'EXERCICE	87	149	62	71,3		
. PERTES NON COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS						
. PERTES COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS	5	0	-5	-100,0		
SOUS-TOTAL	92	149	57	62,0		
Reprises						
. REPRISES DE DEPRECIATIONS	77	15	-62	-80,5		
. RECUPERATION SUR CREANCE AMORTIES						
SOUS-TOTAL	77	15	-62	-80,5		
TOTAL COUT DU RISQUE	-15	-134	-119	-793,3		

Le coût du risque correspond exclusivement au risque de contrepartie sur nos encours commerciaux.

SOCIÉTÉ DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 17 - VENTILATION DE CERTAINS EMPLOIS / RESSOURCES SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	TOTAL
EMPLOIS						
CAISSE, BANQUES CENTRALES	3					3
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	28 836					28 836
. Opérations de trésorerie	28 836					28 836
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	1 339					1 339
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	219					219
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 630					1 630
RESSOURCES						
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	2 583					2 583
. OPERATIONS DE TRÉSORERIE (Autres comptes)	2 583					2 583
. DETTES A TERME	0					0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	0					0
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	19					19



GRUPE SOCIETE GENERALE

T C 75 3102

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 22 MAI 2018

L'an deux mille dix-neuf, le **vingt mai à 16 heures 30 minutes**, les Associés de la Société de Bourse Gilbert DUPONT, société en nom collectif au capital de 3.806.440 €, dont le siège est à PARIS 8ème, 50, rue d'Anjou, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés à Paris sous le numéro B 472.500.503, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le 06 mai 2019.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Jean-Louis KLEIN**.

Le Président constate que sont présents :

- Le CREDIT DU NORD, qu'il représente lui-même,
propriétaire de..... 46.419 parts
 - La Société Financière d'Analyse et de Gestion (SFAG), qu'il représente lui-même,
propriétaire de..... 1 part
-
- Total des parts représentées..... 46.420 parts.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prévus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social avant la présente réunion :

- Le rapport du gérant ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ;
- Le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il rappelle que la présente Assemblée Générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion et Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2018 ;
- Approbation des comptes et Quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Avis consultatif sur la rémunération versée en 2018 aux personnes visées à l'article L.511-73 du Code Monétaire et Financier ;

- Ratification de la cooptation du mandat de deux membres du Comité de Surveillance ;
- Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance ;
- Pouvoirs.

Puis, lecture est donnée du Rapport de Gestion de la Gérance ainsi que du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice écoulé.

Après lecture de ces rapports, Monsieur le Président offre la parole aux membres de l'Assemblée qui auraient des explications à demander ou des observations à formuler.

Après échange de diverses observations et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions ainsi conçues :

Première Résolution

Approbation des comptes sociaux – Quitus à la gérance

L'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance ainsi que celle du Rapport Général des commissaires aux comptes, approuve les opérations qui y sont retracées, le bilan arrêté au 31 décembre 2018 et le compte de résultats de l'exercice 2018.

Tels qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale des Associés, les comptes annuels font ressortir un bénéfice net de 4.275.246,32€.

En conséquence, l'Assemblée Générale des Associés donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Affectation du résultat

Selon la proposition faite dans le Rapport de Gestion de la Gérance, l'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de répartir le bénéfice s'élevant à 4.275.246,32€.

Le montant du bénéfice distribuable est affecté, dans son intégralité, aux comptes courants des Associés avec effet au 31 décembre 2018, conformément aux dispositions des statuts proportionnellement à leur part dans le capital social, soit :

- | | |
|------------------|----------------|
| ▫ Crédit du Nord | 4.275.154,22 € |
| ▫ S.F.A.G. | 92,10 € |

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2017	97,11 €	net par part soit au total	4.507.820,95 €
Exercice 2016	59,48 €	net par part soit au total	2.760.906,33 €
Exercice 2015	51,14 €	net par part soit au total	2.373.781,82 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



**GILBERT
DUPONT**

T O U S S E I E S

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Troisième Résolution

Avis consultatif sur l'enveloppe de rémunération versée en 2018 aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, consultée en application de l'article L.511-73 du Code monétaire et financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 425 000 euros des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2018 aux personnes visées par ledit article.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Ratification de la cooptation du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de **M. Jean-Louis KLEIN** pour remplacer M. Philippe AYMERICH, démissionnaire, dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier soit à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

Ratification de la cooptation du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de **Mme Marie-Laure PARENTE** pour remplacer M. Vincent TRICON, démissionnaire, dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **M. Jean-Louis KLEIN** en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de **M. Pierre**

GROUPE SOCIETE GENERALE

SOUVRAS en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt légal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30 minutes.

CREDIT DU NORD
Jean-Louis KLEIN

